

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE CHAZEL

Séance régulière des membres du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle du conseil municipal de la municipalité, mardi le 5 avril 2022, à 19H30 et ce, à laquelle étaient présents messieurs les conseillers Charles Fortin, Yves Frappier, Réjean Veillette, René Frappier et monsieur Daniel Favreau formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Marcel Roy.

Monsieur Pierre Paul, directeur général/greffier-trésorier.

Était absente : Madame Armande Bouchard.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du Procès-verbal de la session régulière du 1^{er} mars 2022.
4. Lecture de l'état financier mensuel et adoption des comptes.
5. Correspondance.
6. Période de Questions?
7. Compte rendu, de la MRC d'Abitibi-Ouest, de la Régie d'incendie, de la Régie des Déchets, dossiers D.G. et autres dossiers.
8. Présentation et adoption des états financiers 2021.
9. Adoption du code d'éthique des élus municipaux
10. Contrat abat-poussière 2022.
11. Contrat chemins d'été
12. Contrat photocopieur.
13. Suivi dossier assainissement des eaux usées.
14. Liste des donateurs et des dépenses dernière élections.
15. Contrat de travail du directeur général/greffier-trésorier (entérinement)
16. Indemnités kilométriques
17. Périodes de questions?
18. Varia ...
 1. – Code d'éthique des employés
 2. _ Adoption états financiers du comité Bellefeuille
 3. _____
 4. _____
 5. _____
19. Fermeture de la séance.

RÉSOLUTIONS

1. OUVERTURE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} MARS 2022**

2022-04-52

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par le conseiller Charles Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents
que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mars 2022 soit accepté tel que
présenté.

**4. LECTURE DES ÉTATS FINANCIERS ET ADOPTION
DES COMPTES**

2022-04-53

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par le conseiller Réjean Veillette et résolu à l'unanimité des conseillers présents
que les états financiers ainsi que les comptes soient adoptés tels que présentés, soit un
montant de vingt-trois mille trois-cents quatre-vingt-quatre dollars et six sous
(23,384.06 \$) pour les fournisseurs et un montant de cinq mille cinq cents quatre-vingt-
dix-sept dollars et trente-deux sous (5,597.32\$) pour les salaires, pour un total de vingt-
huit mille neuf-cents-quatre-vingts-un dollars et trente-huit sous (28,981.38\$).

Pierre Paul
Directeur général/greffier-trésorier

5. CORRESPONDANCE

Le directeur général greffier/trésorier Pierre Paul fait état de la correspondance reçue.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS?

Pas de question.

**7. COMPTES-RENDUS DE LA MRC ABITIBI-OUEST, DE LA RÉGIE
D'INCENDIE, DE LA RÉGIE DES DÉCHETS, COMPTE RENDU DES
CHEMINS et RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL/GREFFIER-
TRÉSORIER (activités du mois de mars 2022)**

Monsieur le maire Marcel Roy, fait un compte rendu de la réunion du conseil
d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest de mars 2022.

Le conseiller Yves Frappier fait un compte-rendu de la réunion de la Régie
intermunicipale d'incendie de Roussillon tenue de mars 2022.

Réjean Veillette fait un compte-rendu de la réunion de la Régie intermunicipale des
déchets en mars 2022.

Daniel Favreau et Marcel Roy font un compte-rendu de la réunion du comité Bellefeuille
de février 2022.

Le D.G. Pierre Paul fait état des différents dossiers traités en mars

8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021

2022-04-54

9. CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

2022-04-55

Il est proposé par le conseiller Daniel Favreau,
Appuyé par le conseiller Réjean Veillette,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Chazel adopte le code d'éthique des élu(e)s municipaux et ce, tel que présenté.

10. CONTRAT D'ABAT-POUSSIÈRE 2022

2022-04-56

La municipalité de Chazel a reçu offres pour l'abat-poussière sur nos chemins d'été 2022.

1. Marcel Baril : 8640\$
2. J.G.R. et Proulx et Genesse : 6120\$
3. Worseley et Proulx et Genesse : 9977\$

Il est proposé par le conseiller Daniel Favreau,
Appuyé par le conseiller Réjean Veillette,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
Que la municipalité de Chazel octroi le contrat d'abat-poussière 2022 à J,G.R. & Proulx & Genesse au monta de 6120\$.

11. CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'ÉTÉ 2022.

Au cours du mois d'avril, la municipalité demandera des soumissions pour l'entretien de chemins d'été 2022 (Niveleuse).

12. CONTRAT PHOTOCOPIEUR

2022-04-57

La municipalité a reçu 3 soumissions

1. XEROX : Total 60 mois = 5644.9\$
2. Larouche bureautique : Total 60 mois = 74040.00\$
3. GYVA (Amos) : Total 60 mois = 8789.00\$

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par le conseiller René Frappier,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que la municipalité de Chazel octroi le contrat de photocopieur 2022 à XEROX pour un montant de 5644.00\$ plus taxes.

13. SUIVI DOSSIER ASSAINISSEMENT DES EAUX

2022-04-58

Suite à la rencontre avec monsieur Ugo Banville ingénieur de WSP, nous avons convenu de mettre à la disposition des citoyens et pour consultation au bureau municipal pendant 2 semaines. De plus une rencontre avec les citoyens et citoyennes aura lieu le 28 avril 2022.

La compagnie WSP demande une augmentation du budget pour les servitudes (honoraires) de 3,350.00\$

**15. CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
/GREFFIER-TRÉSORIER**

2022-04-59

L'exclusion du directeur général est demandée.

Il est proposé par le conseiller Daniel Favreau,
Appuyé par le conseiller René Frappier
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Que le contrat de travail du directeur général/greffier-trésorier soit adopté en supprimant
deux (2) congés fériés.

16. INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES

2022-04-60

Des explications sont données concernant les taux kilométriques autorisés
par les différents ministères du revenu.

Il est proposé par le conseiller Daniel Favreau,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Que le taux kilométrique remboursé aux élus et aux employés soit à présent payé au
taux de (cinquante-cinq sous (.55\$) du kilomètre au lieu de quarante-six sous (.46\$).

17. PÉRIODE DE QUESTIONS?

Aucune question.

18.. VARIA

1. Code d'Éthique des employés

Le code d'éthique des employés sera révisé.
On recommande aussi d'y inclure la question des réseau sociaux.

2. Adoption des états financiers du comité Bellefeuille

2022-04-61

Il est proposé par le conseiller Réjean Veillette,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier.
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Que soit adopté les états financiers du Comité Bellefeuille, et ce, tel que présentés.

3. Nomination du responsable au comité de développement

2022-04-62

Il est proposé par le conseiller Daniel Favreau
Appuyé par le conseiller Réjean Veillette,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

19. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

2022-04-64

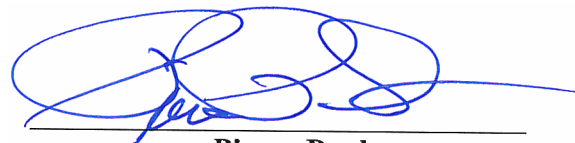
Il est proposé par le conseiller Yves Frappier

Appuyé par le conseiller Charles Fortin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21h52.



Marcel Roy,
Maire



Pierre Paul
Directeur général/ Greffier-trésorier

La prochaine séance régulière aura lieu mardi, le 3 mai 2022.